



DOSSIER DE PRESSE

Grenoble, le 30 mars 2021

BUDGET 2021 DU DEPARTEMENT : UN BUDGET DE REBOND

Les 1^{er} et 2 avril, Jean-Pierre Barbier, Président du Département, présentera le 6^{ème} et dernier budget de la mandature actuelle (2015-2021). Ce budget 2021, qui devait être voté en décembre, a été reporté pour être au plus près de la réalité de la situation et des besoins des Isérois face à la crise sanitaire qui bouleverse nos vies depuis plus d'un an. Il va permettre de soutenir et protéger les plus fragiles, et les personnes les plus impactées, et, grâce à un investissement conséquent et sans hausse d'impôt, de soutenir l'activité économique, l'emploi et l'attractivité de notre territoire pour rebondir et anticiper la sortie de crise.

Au total, c'est un budget de près d'1,6 milliard d'euros qui sera débattu pendant deux jours en séance publique, laquelle s'achèvera vendredi par le vote.

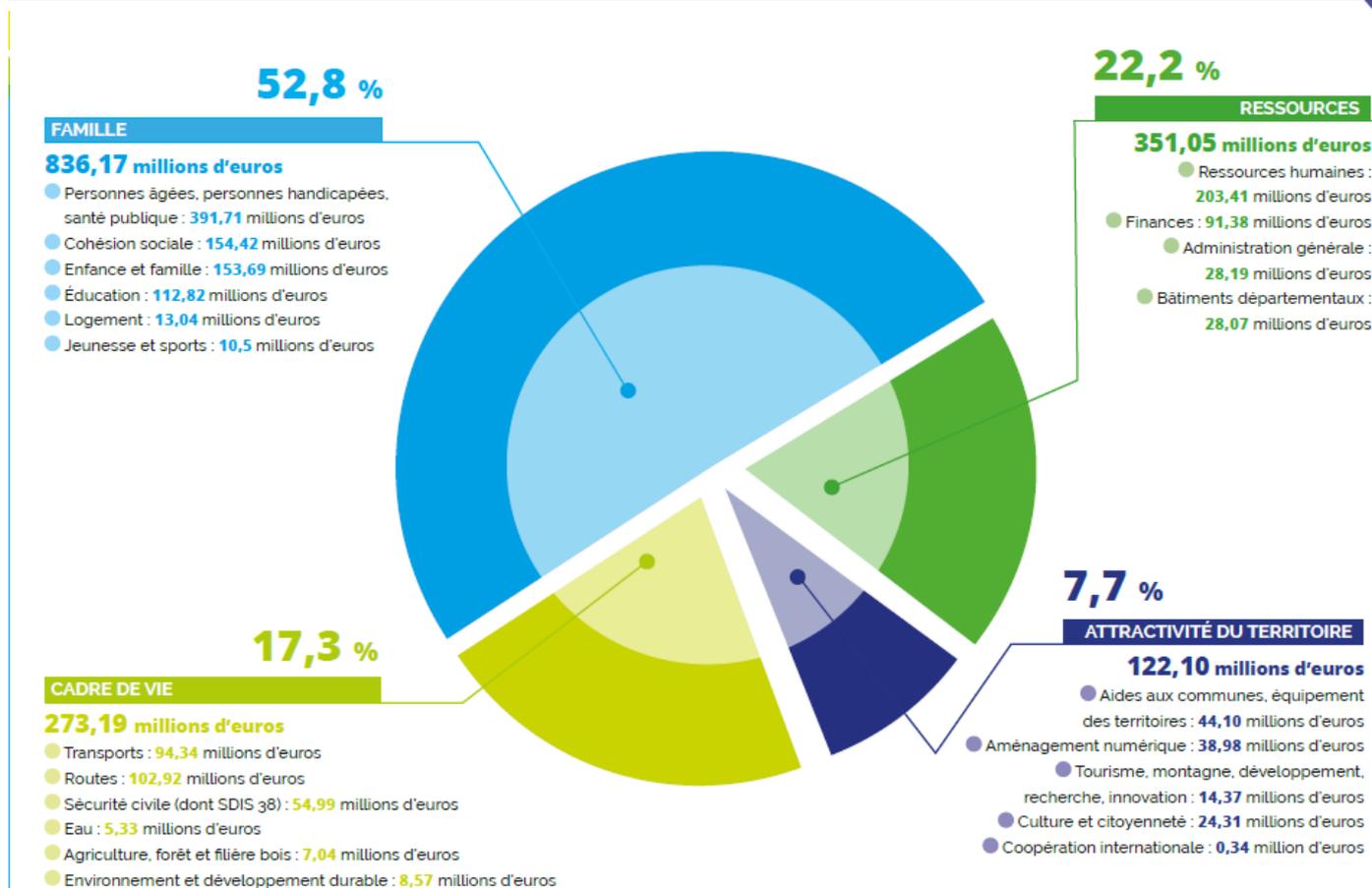
« Depuis plus d'un an, la tragédie humaine et sanitaire que représente l'épidémie a provoqué une crise sanitaire, économique et sociale sans précédent. C'est pourquoi la majorité va proposer un budget 2021 placé sous le double signe du rebond durable et de la protection des Isérois, en renforçant son soutien aux plus fragiles et aux plus impactés par la crise, et en débloquant le deuxième budget d'investissement le plus important jamais voté pour participer à la relance de notre territoire. Un budget qui repose sur les 3 piliers du développement durable, à savoir un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. Un budget au plus près des Isérois, pour les Isérois, parce que seule la solidarité et la cohésion permettront à l'Isère de sortir de cette crise et de retrouver le dynamisme qui la caractérise », affirme Jean-Pierre Barbier, Président du Département.

Contenu

FAVORISER LE REBOND AVEC UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT FORTE ET VOLONTAIRE, SANS HAUSSE D'IMPOT	2
PROTEGER LES PLUS FRAGILES ET LES PLUS IMPACTES PAR LA CRISE SANITAIRE.....	4
PRIORITE A LA SECURITE DES ISEROIS.....	5
PRIORITE A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES LOCALES	6

DOSSIER DE PRESSE

RÉPARTITION DU BUDGET 2021 : PRÈS DE 1,6 MILLIARD D'EUROS POUR LES ISÉROIS



FAVORISER LE REBOND AVEC UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT FORTE ET VOLONTAIRE, SANS HAUSSE D'IMPOT



0% d'augmentation d'impôt

Pour la sixième année consécutive, le budget du Département de l'Isère ne comportera **aucune hausse d'impôt**. Il maintiendra à 3,8% la taxe sur les transactions immobilières (dite « frais de notaire »). Il s'agit du **taux le plus bas en France métropolitaine**, alors même que quasiment tous les Départements l'ont portée au taux maximum de 4,5%. Ne pas affaiblir le pouvoir d'achat des ménages dans une période particulièrement difficile pour beaucoup est une priorité pour la majorité départementale.

DOSSIER DE PRESSE

Ce choix politique fort n'empêche pas le Département d'engager de grands travaux pour les Isérois en présentant le deuxième budget d'investissement **le plus élevé de l'histoire du Département**, avec un budget de **plus de 395 millions d'euros** (le 1^{er} de l'histoire étant celui de l'année dernière).



395 M€ d'investissement

Ces investissements ont déjà permis de livrer des projets majeurs comme le collège de Champier, le contournement d'Aoste. A la rentrée prochaine, le collège Lucie Aubrac ouvrira ses portes. Ces investissements sont une aide et un accompagnement précieux pour les acteurs du tourisme et de la culture, avec des temps forts cette année grâce à l'ouverture du Petit Train de la Mure ou encore l'inauguration du Musée Champollion et des Archives Départementales.



39 M€ d'investissement

Dans la continuité, le budget d'investissement 2021 va permettre de poursuivre le **chantier exceptionnel de déploiement de la fibre optique** mené par le Département. Objectif : rendre éligible au Très Haut Débit tous les Isérois d'ici à 2024, qu'ils soient en ville ou à la campagne, en montagne ou en plaine. En 2021, **39 millions d'euros d'investissement** y seront consacrés. Il s'agit de l'unique chantier mené par une collectivité territoriale de cette ampleur en France, le plus gros de la mandature (avec un coût total d'un demi-milliard d'euros), bref d'un engagement fort pour assurer, demain, la cohésion territoriale et lutter contre la fracture numérique.

Le Département reste **le partenaire n°1 des communes et intercommunalités** : il entend continuer à accompagner les communes et intercommunalités dans les projets qu'elles mettent en place pour le bien des Isérois, avec un plan « écoles » (déjà 222 opérations de rénovation ou construction retenues), des aides à la transition énergétique, un plan « piscines »... Ce dernier permettra, par exemple, la rénovation ou la construction de 7 piscines en Isère. Au total, ce soutien représente **plus de 45 millions d'euros au budget**.

Au-delà des dispositifs d'aide déjà existants, le Département a fait le choix de signer **un accord départemental de relance avec l'Etat** qui permettra d'investir 140 M€ dans le développement durable du territoire en direction de ces mêmes communes et intercommunalités.

Le maintien de la fiscalité en parallèle d'un tel niveau d'investissement est possible pour le Département grâce à la maîtrise de ses propres dépenses. Une maîtrise de la dépense publique qui ne signifie pas un recul du service public puisque les services départementaux ont été mieux dotés ces dernières années pour faire face aux besoins. Et qui ne signifie pas non plus un endettement lourd, puisque la dette du Département de l'Isère par habitant reste deux fois moins importante que pour les autres Départements de taille équivalente (243 €/hab contre 500 €/hab).



- 0,5% de hausse du budget de fonctionnement

DOSSIER DE PRESSE

PROTEGER LES PLUS FRAGILES ET LES PLUS IMPACTES PAR LA CRISE SANITAIRE



Plus de 50 % du budget de fonctionnement consacré aux plus fragiles

Les missions en faveur des solidarités humaines du Département sont parmi les plus importantes qu'il ait à gérer. C'est pourquoi, cet **accompagnement des Isérois dans toutes les étapes de leur vie**, de la petite enfance jusqu'au grand âge, en incluant l'éducation ou encore le logement, représente un engagement de 700 millions d'euros, soit plus de 50 % du budget de fonctionnement, avec 37 M€ supplémentaires alloués par rapport à l'année dernière. Le Département ne se contente pas d'allouer plus d'aides sociales. Il développe également, des **initiatives innovantes** pour toujours mieux répondre aux besoins des usagers les plus fragiles.

Avec la crise sanitaire, l'Isère a connu une suppression d'emplois importante, majoritairement dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration, de l'événementiel et de l'intérim, ce qui a conduit à une **augmentation de 9 % du nombre d'allocataires du RSA** (+1 900 entre décembre 2019 et décembre 2020) après 4 années de décrue (-12 %), grâce notamment aux dispositifs mis en place par le Département. En décembre 2020, l'Isère comptait 24 276 foyers allocataires RSA, soit près de 50 000 Isérois couverts par ce dispositif (enfants et autres ayants droit compris).

Beaucoup de nouveaux allocataires du RSA sont plus jeunes et plus qualifiés, sortant notamment de formation initiale et ayant des difficultés à s'insérer ou stabiliser leur situation professionnelle. Pour répondre à ces nouveaux enjeux et permettre aux allocataires de rebondir et accéder à nouveau à l'emploi, le Département déploie le **plan d'actions Isère Emploi 2021** auquel il consacrera 6 M€ (soit +15 % par rapport au budget primitif 2020). Un plan d'actions innovant et pragmatique qui prévoit notamment de :

- dynamiser l'accompagnement de tous les allocataires du RSA vers l'activité et l'emploi ;
- renforcer le partenariat avec les acteurs économiques pour identifier des opportunités d'emploi durable, accessibles aux publics en insertion ;
- s'appuyer sur les compétences du Département pour faciliter l'insertion des publics éloignés de l'emploi, et créer 1 000 emplois inclusifs par an.

Pour **soutenir aussi les artisans et les commerçants isérois**, ayant subi une baisse importante de chiffre d'affaires, qu'ils soient ou non allocataires du RSA, le Département leur proposera une aide financière comprise entre 500 et 1 000 euros.

Le Département poursuivra également son **plan d'aide aux associations** dans tous les secteurs (jeunesse, culture, sports...) afin de soutenir ces structures qui participent du lien social et du dynamisme du territoire.

Et parce que **les jeunes** sont fortement impactés par la crise et ses conséquences, un plan spécifique s'adressera à eux avec notamment un appel à projet citoyen dans le cadre des Contrat territoriaux

DOSSIER DE PRESSE

jeunesse, pour soutenir des projets en faveur des jeunes de 12 à 25 ans, avec une subvention allant de 2 000 à 20 000 €. Pour ce faire, le Département débloquera un budget d'1 M€.

En matière d'accompagnement des personnes âgées et handicapées, le Département a tiré les leçons de la crise sanitaire. C'est pourquoi il va lancer un programme massif d'investissement en faveur des établissements hébergeant les personnes âgées et les personnes handicapées, facilitant **la rénovation des bâtiments et l'innovation dans les typologies d'accueil** afin d'être à même d'affronter tous types de crises, avec un budget alloué de 55 M€.

S'agissant de l'enfance, le Département **fait évoluer la protection de l'enfance et la protection maternelle et infantile**, en apportant un soutien aux actions portées dans le cadre des **violences conjugales** accrues en cette période de crise sanitaire, garde des enfants porteurs de handicap et, en soutenant les actions innovantes et expérimentales (équipe mobile en psychiatrie, actions du plan pauvreté).

Enfin, le Département augmente de 32 % son budget à la santé en 2021 pour poursuivre son action face à la crise sanitaire et le travail d'installation de médecins dans les zones déficitaires, afin de donner à tous les Isérois un meilleur accès aux soins, quel que soit leur lieu de vie. Grâce au dispositif « Isère Médecins », **51 médecins généralistes** et **27 internes en médecine générale** se sont déjà installés en Isère et **50 autres** se sont engagés à exercer prochainement dans ces déserts médicaux. La collectivité a soutenu la création de **23 Maisons de santé pluridisciplinaires** et 16 sont en cours de construction.



+ 32% du budget santé

PRIORITE A LA SECURITE DES ISEROIS

La sécurité des Isérois est au cœur des préoccupations du Département dans l'ensemble des politiques qu'il élabore.

C'est la raison pour laquelle il poursuit la **modernisation et la sécurisation des 4 680 km de routes départementales**, il participe au **réaménagement de l'A480 et du Rondeau** pour rendre accessible la Métropole à tous les Isérois. Grâce à son investissement dans la réalisation d'infrastructures majeures sur les territoires, ont notamment été inaugurés en 2020 le contournement d'Aoste et le pont de la Buissière. De manière générale, il prévoit d'engager plus de **100 millions d'euros** dans l'entretien et l'aménagement des voies routières en 2020.

Pour le Département, la sécurité concerne aussi les jeunes et les collèges qui les accueillent. En 2021, dans le cadre du plan pluriannuel de rénovation des collèges, l'Isère consacra **75 millions d'euros** d'investissement à la réhabilitation de nombreux bâtiments scolaires, à l'image de la reconstruction du collège Lucie Aubrac. Cette part du budget est comprise dans les **113 millions d'euros dédiés à l'éducation**.

Le Département participe également, à la **protection des populations contre les risques naturels et technologiques**. Il s'engage pour cela dans la sécurisation des berges du Drac et de l'Isère et la lutte contre les inondations.

DOSSIER DE PRESSE

Le Département est enfin, le **1^{er} financeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère (SDIS)**, qu'il soutient à hauteur de **55 millions d'euros** (soit une augmentation de 3 % par rapport à 2020).



55 M€ pour les pompiers

PRIORITE A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES LOCALES

Le Département sait tout l'enjeu que représente la protection de l'environnement à l'heure actuelle. C'est pourquoi il en fait l'une des priorités de son action. Pour cela, la prise en compte de cet enjeu est omniprésente dans toutes les politiques publiques développées.

Ainsi la **Stratégie Air-Climat-Energie**, adoptée par le Département en novembre 2018, a permis **d'atteindre l'objectif de réduire de 4% les émissions de gaz à effet de serre** de la collectivité à la fin 2020.

Pour y parvenir, de nombreuses actions ont été engagées, de la plus symbolique, comme l'initiative consistant à proposer aux agents de la collectivité " d'adopter un arbre " et de le planter en Isère, à la plus significative comme les bénéfices retirés des travaux d'isolation et de réhabilitation des nombreux bâtiments départementaux (collèges, CER, maison du Département, musées, ...) à l'image de ceux qui vont débiter sur l'Hôtel du Département.

De manière plus diffuse mais tout aussi importante, des résultats objectifs concrets permettent d'illustrer cette dynamique avec l'augmentation de l'usage du bois dans les constructions du Département, l'acquisition de véhicules électriques, la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires, qui a été divisé par deux, et l'augmentation de l'approvisionnement en produits locaux et de saison, le déploiement d'outils pour favoriser le télétravail et le travail à distance, le développement des énergies renouvelables (méthanisation) et le soutien aux chaufferies bois, l'appel à projet pour la réalisation d'aires de covoiturage, le plan vélo...

Depuis cinq ans, 21 sites ont été labellisés « **espaces naturels sensibles** » par le Département, ce qui porte au nombre de 146 le nombre de sites préservés en Isère et 3 fois plus de visiteurs ont été accueillis sur ces sites.

En matière d'offre de transport, le Département s'engage également fortement, avec le **développement des mobilités alternatives** (parkings de covoiturage), modernisation de la flotte de cars Transisère avec des véhicules moins polluants... La politique de la collectivité en la matière se veut incitative : le Département souhaite encourager les usagers à adopter des comportements vertueux.



DOSSIER DE PRESSE



**La marque Is(H)ere :
100 producteurs agréés et 1000 produits**

Enfin, le Département **soutient les filières agricoles iséroises** afin d'encourager et de développer l'indépendance alimentaire et la consommation de **produits sains, frais, de saison et les filières courtes, et d'accompagner les filières vers la transition**. Il a aidé depuis 2015 près de 50 % des exploitations iséroises à hauteur de 10M€. En 2021, le Département investira **18 M€** dans le secteur agricole et la filière bois tant pour leur consolidation que leur adaptation aux nouveaux enjeux (économiques, climatiques, sociétaux), avec notamment le développement de la **protection contre les actes de malveillance**.

Il poursuivra 3 chantiers majeurs que sont :

- le **pôle agro-alimentaire isérois**,
- la modernisation des **outils collectifs**, à l'instar de l'abattoir du Fontanil,
- le développement de la **marque agricole Is(H)ere** et son utilisation dans la restauration collective du Département (administrations et collèges).